



Permis de conduire suite a un contrôle d alcoolémie

Par **malou26**, le **30/09/2014** à **18:07**

Bonjour suite a un contrôle de police je me fait contrôler avec 0,42 par litre d air expiré je dois passer devant le délégué du procureur étant encore en probatoire a 6 point je risque de perdre mon permis du coup j'ai prié un avocat qui me préconise de refuser se qu'il me propose pour passer devant un juge car cela peut prendre 5 a 6 mois avant que je sois convoqué d'ici là j'aurais récupéré 2 points de plus sur mon permis se qui me fera 8 points sur mon permis donc pas d'annulation ceci est possible????